

ÉCOLE DE MUSIQUE TRIGNACAISE

GRILLE TARIFAIRE 2020-2021

PRATIQUE INSTRUMENTALE INDIVIDUELLE ET CHANT

TARIF À L'ANNÉE POUR **30 MINUTES** (15,50€)

Prix annuel pour 30 cours	Paiement intégral (1 ^{er} octobre)	Paiement trimestriel (1 ^{er} octobre, 1 ^{er} janvier, 1 ^{er} avril)		Paiement mensuel 1 ^{er} de chaque mois (d'octobre à juin)	
Élèves domiciliés à Trignac	480€	Trois chèques de 160€		Premier chèque de 56€	Huit chèques de 53€
Élèves non domiciliés sur la commune de Trignac	480 + 20€	Premier chèque de 180€	Deux chèques de 160€	Premier chèque de 76€	Huit chèques de 53€

TARIF À L'ANNÉE POUR **45 MINUTES** (23,25 €)

Prix annuel pour 30 cours	Paiement intégral (1 ^{er} octobre)	Paiement trimestriel (1 ^{er} octobre, 1 ^{er} janvier, 1 ^{er} avril)		Paiement mensuel 1 ^{er} de chaque mois (d'octobre à juin)	
Élèves domiciliés à Trignac	720€	Trois chèques de 240€		Neuf chèques de 80€	
Élèves non domiciliés sur la commune de Trignac	720 + 20€	Premier chèque de 260€	Deux chèques de 240€	Premier chèque de 100€	Huit chèques de 80€

TARIF À L'ANNÉE POUR **1 HEURE** (31€)

Prix annuel pour 30 cours	Paiement intégral (1 ^{er} octobre)	Paiement trimestriel (1 ^{er} octobre, 1 ^{er} janvier, 1 ^{er} avril)		Paiement mensuel 1 ^{er} de chaque mois (d'octobre à juin)	
Élèves domiciliés à Trignac	960€	Trois chèques de 320€		Premier chèque de 112€	Huit chèques de 106€
Élèves non domiciliés sur la commune de Trignac	960 + 20€	340€	Deux chèques de 320€	Premier chèque de 132€	Huit chèques de 106€

PRATIQUE COLLECTIVE

ÉVEIL MUSICAL

30 séances de 30 minutes

L'atelier est mis en place à partir de 4 élèves.

Le tarif annuel est de **120€ + 20€** de frais d'inscription pour les élèves non domiciliés sur la commune de Trignac.

ORCHESTRE ET ATELIER JAZZ

20 séances de 1 heure

Les ateliers sont mis en place à partir de 4 élèves.

Le tarif annuel est de **150€ + 20€** de frais d'inscription pour les élèves non domiciliés sur la commune de Trignac.

Précisions :

- les frais d'adhésion concernent uniquement les élèves non domiciliés sur la commune de Trignac.
- En cas de plusieurs inscriptions d'une même famille, les frais d'adhésion ne sont demandés qu'une seule fois.
- TOUS LES CHÈQUES SONT EXIGÉS LORS DE L'INSCRIPTION.